



No de résolution  
ou annotation

Mercredi, le 15 juillet 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 19 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arsenault, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, ainsi que *Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière, et Mélanie Santerre, secrétaire-trésorière adjointe.*

1. Acceptation de l'ordre du jour  
83-20 Proposé par Jean-Louis Arsenault, appuyé par Caroline Dumont, d'accepter l'ordre du jour.
2. Achat de camion – préparation des devis – demande de soumission – envoi sur SEAO  
Considérant que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui doit se munir d'un nouveau camion et d'un équipement à neige pour remplacer le Sterling ;  
84-20 En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'autoriser Maryline Pronovost, directrice générale et son adjointe Mélanie Santerre à préparer les documents nécessaires pour le devis et l'envoi sur invitation sur le SEAO.
3. Médailles pour chiens – suivi  
Considérant qu'il est désormais obligatoire que tous les chiens portent une médaille;  
Considérant que le conseil a choisi une médaille en forme d'os de couleur bleu en aluminium.  
85-20 En conséquence, il est résolu à l'unanimité de demander cinq dollars (5\$) par médaille pour les chiens. La médaille est valide pour toute la durée de vie de l'animal. La licence est indivisible, non transférable et non remboursable.
4. Emplois d'été Canada – annonce de subvention – acceptation ou refus  
Considérant que « Emploi d'été Canada » offre à la municipalité une subvention salariale à 100% pour la possibilité de deux emplois pour les étudiants de 15 à 30 ans;  
Considérant qu'il est possible d'engager des étudiants pour effectuer différentes tâches  
86-20 En conséquence, il est résolu à l'unanimité que :
  - le conseil accepte la subvention d' Emploi d'été Canada
  - le conseil mandate Maryline Pronovost, directrice générale ou Mélanie Santerre secrétaire-trésorière adjointe, à préparer l'annonce à la population et à signer les documents nécessaires à l'entente avec le gouvernement fédéral.
5. Cour du Centre multifonctionnel et de l'église – estimation des coûts  
Une évaluation sommaire des coûts pour la réparation de la cour du Centre multifonctionnel et du côté de l'église à Excavation R. Rioux et Fils enr. a été demandée et l'évaluation est de 22 000\$, comprenant l'enlèvement d'un pied de matériel et remplacer par du gravier brut 0.¾ et compacter, asphalte non incluse.  
87-20 En conséquence, le conseil de la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte la soumission de Excavation R. Rioux et Fils enr. au montant de 22 000\$ et demande des soumissions pour un plan d'aménagement de la cour et une estimation des coûts aux entrepreneurs pour l'asphaltage.
6. Halte municipale - tables de pique-nique  
Il y a un problème avec les tables de pique-nique, il y a des jeunes qui les mettent sur le quai et les empiles pour en faire un plongoir ce qui est très dangereux.  
Le conseil propose de faire fixer les tables au sol.
7. Levée de l'assemblée  
88-20 Proposée par Nancy Malenfant, à 20 :34 heures.

Maire :

Sec.-trés. :